



Paris, le 05 juillet 2023

Appel d'offres éolien terrestre : la filière répond présente !

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a annoncé ce jour avoir retenu près de 1,2 GW de projets éoliens dans le cadre du dernier appel d'offres sur l'éolien terrestre. Cette annonce confirme la capacité de la filière éolien terrestre à accélérer, en ligne avec les besoins identifiés récemment par les travaux du Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE).

Le SER salue les annonces de la Ministre et sa volonté de retenir un maximum de projets au-delà de la capacité appelée de 925 MW. Au total 73 projets éoliens ont été retenus pour un prix moyen de 85,29€/MWh. A l'heure où chaque mégawatt compte, ces projets permettront de couvrir la consommation d'environ 500 000 ménages.

A l'approche du débat parlementaire sur la future loi de programmation énergie-climat et en parallèle des travaux de préparation de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), ces annonces démontrent que la filière répond présente et sera en capacité d'être au rendez-vous, à condition que les procédures d'autorisation des projets soient accélérées elles aussi.

« Les récents travaux de RTE et du SGPE nous montrent que la France devra pouvoir compter très rapidement, d'ici 2030, sur davantage d'électricité décarbonée pour satisfaire ses besoins énergétiques. Dans ce contexte, il est urgent d'accélérer le déploiement du solaire et de l'éolien, qui seront les seules filières capables d'être raccordées à cet horizon de temps. Nous saluons donc les annonces faites par la Ministre ce matin qui envoient un signal fort à la filière et confirment le rôle incontournable que jouera l'éolien dans le futur mix électrique français », déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contact presse :

Violaine HACKE - 06 28 47 53 55
Cynthia KARI - 07 87 14 71 26
service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 480 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/ser-enr)

